

Plans de travail pour l'évaluation de l'impact

Séance de formation virtuelle régionale et échange entre pairs au sujet des plans de travail 2021, 11 novembre 2020



La norme mondiale pour la bonne gestion des
ressources pétrolières, gazières et minières

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes

1. Introduction

Aperçu des performances sur l'Exigence 1.5

Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Madagascar	Mali	Mauritanie

Niger	République centrafricaine	République démocratique du Congo	République du Congo	Tchad	Sénégal	Togo

1. Introduction

Exigence 1.5 Norme 2019

- Le Groupe multipartite est tenu de mettre en place un plan de travail qui doit être régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation établies par le Conseil d'administration de l'ITIE. Le plan de travail doit :
 - a) Fixer des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE en phase avec les Principes de l'ITIE et reflétant les priorités nationales des industries extractives.*
 - b) Refléter le résultat des consultations avec les principales parties prenantes, et être avalisé par le Groupe multipartite.*

1. Introduction

Exigence 1.5 Norme 2019

- d) Identifier les sources domestiques ou externes de financement.
- e) Être rendu largement accessible au public.
- f) Faire l'objet d'une révision et d'une mise à jour annuelles
- g) Inclure un calendrier de mise en œuvre compatible avec les échéances fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes

2. Objectifs du plan de travail et priorités nationales

- Le plan de travail doit montrer les raisons pour lesquelles l'ITIE est utile dans votre pays
- Pourquoi l'ITIE est-elle importante aujourd'hui ?
- Quelle est la contribution de l'ITIE aux objectifs nationaux ?
- Quelle est la contribution de l'ITIE aux attentes des principales parties prenantes ?



2. Exemples d'objectifs

- Communiquer des données clés concernant le secteur
- Améliorer le climat des affaires et de l'investissement
- Contribuer au développement économique
- Mobiliser les ressources nationales
- Lutter contre la corruption
- Renforcer les systèmes administratifs et améliorer les services publics
- Renforcer le développement local

Parfois contenus dans un fichier à part



V. OBJECTIFS POURSUIVIS

L'Objectif global poursuivi par la mise en œuvre de l'ITIE au Burkina Faso est « d'améliorer la gestion des ressources minières afin qu'elles profitent aux populations et contribuent au développement du pays ».

Il est en phase avec les orientations stratégiques qui se déclinent en sept (07) objectifs stratégiques définis en fonction des exigences de l'ITIE. Il s'agit :

14

-
- d'assurer le fonctionnement du groupe multipartite ;
 - d'améliorer la transparence en matière de gestion des autorisations et titres miniers ;
 - de renforcer la transparence à travers le suivi de la production minière ;
 - de déterminer la contribution du secteur minier dans la mobilisation des recettes propres de l'Etat ;
 - de rendre compte de l'utilisation des revenus ;
 - d'améliorer les conditions de vie des populations ;
 - de réaliser des progrès dans la mise en œuvre de l'ITIE au BF.

1. Introduction

Exigence 1.5 Norme 2019

- c) Inclure des activités mesurables et assorties de délais d'exécution précis visant à atteindre les objectifs convenus. En ce sens, le plan de travail doit :
 - i. Évaluer et exposer les actions destinées à surmonter les contraintes;
 - ii. Aborder le thème du périmètre d'application de la mise en œuvre de l'ITIE;
 - iii. Envisager et proposer des actions pour traiter toute question juridique ou réglementaire qui pourrait nuire à la mise en œuvre de l'ITIE;
 - iv. Décrire les axes de travail du Groupe multipartite dans le but de mettre en œuvre les recommandations ;
 - v. Présenter un plan pour la divulgation des contrats conformément à l'Exigence 2.4(b) et pour la divulgation des informations sur la propriété effective conformément à l'Exigence 2.5(c)– (f), y compris les étapes et les échéances ;

Présentation de la RDC

eiti

Utiliser un exemple francophone

Pourquoi adopter l'ITIE : établissement de liens avec les priorités nationales

- Éthiopie : Plan de croissance et de transformation II (PCT II), (2015/16-2019/20)
- Objectif : L'Éthiopie deviendra un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) d'ici 2025.



Federal Democratic Republic of Ethiopia

**Growth and Transformation Plan II (GTP II)
(2015/16-2019/20)**

Volume I: Main Text

**National Planning Commission
May, 2016
Addis Ababa**

Objectifs possibles de l'ITIE sur la base du PCT II

Améliorer la
gouvernance

- Émettre des recommandations à partir de l'étude de la législation et des pratiques dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Amélioration du cadre juridique et de la supervision du secteur.
- Suivre les améliorations apportées à la géocartographie.

Améliorer la gestion des
finances publiques

- Faire des recommandations aux autorités fiscales en s'appuyant sur les enseignements tirés des Rapports ITIE – Comment améliorer le recouvrement des impôts et autres recettes et les redistribuer ?
- Vérifier auprès des entités déclarantes si les données relatives aux paiements peuvent être publiées en temps réel ou trimestriellement, et par entreprise (et, le cas échéant, par projet).

Objectifs de l'ITIE

Mesurer l'impact
environnemental

- Analyser les normes, les règles et les pratiques environnementales des industries extractives. Formuler des recommandations sur la façon de les améliorer et de les aligner sur les normes internationales.
- Superviser les mesures prises pour réduire les impacts de l'industrie pétrolière.

Améliorer la
compréhension des
industries extractives par
le public

- Informer les parlementaires sur les questions clés concernant l'industrie extractive : situation actuelle, fonctionnement, défis et améliorations.
- Présenter les principales contributions et les principaux défis posés par le secteur extractif, et la manière dont ils sont abordés. Se rapprocher des entités déclarantes. Veiller à la publication de rapports réguliers sur les progrès accomplis.

Objectifs de l'ITIE

Contribution de l'IE à la transition énergétique

- Identifier les aspects de l'exploitation minière les plus pertinents pour les plans de transition énergétique.
- Se rapprocher des parties prenantes sur le thème de la transition énergétique pour déterminer la contribution de l'ITIE aux flux de travail en cours.

Prise en compte des préoccupations des citoyens, et des femmes en particulier

- Se rapprocher des OSC pour connaître les problèmes les plus graves liés à l'IE, affectant leur sauvegarde.
- Déterminer, avec les organisations existantes, les questions liées à l'IE affectant le plus le bien-être des femmes.
- Assurer la représentation des femmes au sein du Groupe multipartite.

Comment faire le lien ?

Exemple

- Une description ciblée permet de faire le lien :
 - *Les priorités nationales < telles qu'indiquées dans la stratégie XYZ > sont < X Y Z >.*
 - *Comme vous pouvez le constater dans ce plan de travail, les activités de l'ITIE contribuent à la réalisation des objectifs nationaux, en particulier :*
 - La collecte de données sur les recettes et la production aide les autorités fiscales à vérifier que le montant approprié d'impôts ou de taxes a été versé, appuyant ainsi le travail de l'administration fiscale.
 - Soutien à < l'organisme XYZ > dans la collecte d'informations sur les bénéficiaires effectifs et les personnes politiquement exposées ainsi que dans leur publication, afin d'appuyer les efforts en cours ciblant les conflits d'intérêts et les infractions à la loi. Soutien également possible à l'administration fiscale pour identifier les signes avant-coureurs d'évasion fiscale.
 - L'ITIE permet d'examiner les normes environnementales en vigueur qui s'appliquent au secteur minier et de vérifier si les entités concernées les respectent.
 - Renforcement des capacités des parlementaires : l'ITIE a mis en place un groupe de travail chargé de les informer sur des sujets particuliers présentant un intérêt. Ce travail peut aussi être fait sur demande.

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes

Inclure des activités sur la divulgation systématique



La norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières

Ce n'est pas une idée nouvelle: L'intégration, un processus au cœur de la mission de l'ITIE

2005 : Rapport du Groupe consultatif
international

« Il a été reconnu qu'une structure internationale s'impose, en vue de canaliser la prestation de conseils et l'assistance financière et d'échanger les enseignements tirés. Toutefois, cette structure devrait être légère et aménagée *en gardant à l'esprit le but ultime d'une « intégration » de l'ITIE, ses critères et principes devenant la façon normale de travailler au sein de toutes les industries extractives pertinentes sous un horizon de trois à cinq ans* »



De l'établissement de rapports à la supervision et au renforcement

Scénario d'intégration :

Le Conseil d'administration de l'ITIE réalise une évaluation entre 3 et 36 mois

Le Groupe multipartite supervise les divulgations régulières

Rapports de synthèse

Les informations sont publiées plus rapidement par les entités elles-mêmes

Le Groupe multipartite définit, dans le plan de travail, les priorités nationales

Exemples d'activités de divulgation systématique

Faciliter la divulgation et mettre en œuvre la divulgation même

- *Éliminer les obstacles juridiques/plaider pour que la publication ait un fondement légal*
- *Activités liées à la publication des enregistrements (données) à la source (l'entité déclarante)*
 - Exemple : Étendre le registre d'entreprise (RCCM) pour intégrer les données de propriété réelle du secteur extractif
- *Activités assurant la **conservation** et l'accessibilité des données auprès des entités déclarantes*
- *Évaluer l'accessibilité par la société civile et les entreprises, la clarté des informations et la qualité des services publics*

Ces activités ne relèvent pas de la divulgation systématique

- Mettre en place un portail pour émettre des Rapports ITIE en ligne
- Mettre en place un portail de données ouvertes ITIE/un tableau de bord des données ITIE

L'ITIE peut jouer un rôle crucial pour évaluer la qualité des informations, leur conformité et le récit qui s'en dégage.

Activités d'intégration



1. Faire un état des lieux
2. Identifier les domaines présentant un **intérêt particulier pour les parties prenantes** et se centrer sur les divulgations régulières et publiques
3. Identifier les entités déclarantes concernées.

Sénégal divulgation systématique : plan triennal

Objectif 2: Institutionnaliser l'accès à l'information et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication

OS 2.1 Evaluer et actualiser les systèmes d'information des administrations afin qu'elles fournissent aux décideurs, aux investisseurs et au public l'information utile à leurs interventions

Accompagner les Ministères et directions clés dans la publication de rapports annuels qui prennent en compte plusieurs exigences de transparence	SP/Gestionnaire donnees	meilleure integration de la transparence dans le fonctionnement des administrations	rapport annuel publiés par les administrations
Mettre en place un système de Télédéclaration pour les entités déclarantes	Président/ SP-ITIE	Portail pour la Télédéclaration mis en ligne	Portail disponible et fonctionnel
Obtenir des administrations la publication des données du secteur sur leur site web	Président/ SP-ITIE	Données mises en ligne de façon périodique	Des rubriques informations sur le secteur extractif sont créées
Obtenir de la DEEC la publication de données sur la gestion des fonds de réhabilitation et la mise en œuvre effective des études d'impacts environnementaux	Sécretariat /GMP/ DEEC	les données sont fournies	Aspects environnementaux couverts dans le rapport

Englober la transparence des contrats

Comment planifier la publication des contrats d'ici 2021

eiti

La Norme ITIE 2019 oblige les pays à :

- Divulguer tous les contrats et licences qui sont octroyés, conclus ou modifiés, à compter du 1^{er} janvier 2021.
- Rendre compte de la politique du gouvernement en matière de divulgation des contrats et licences fixant les conditions de prospection et d'exploitation de pétrole, de gaz ou de minerais.
- Encourager à adopter à cet effet une approche d'intégration : publication à travers l'entité déclarante responsable. Les Rapports ITIE évaluent l'exhaustivité, l'accès, etc.

Exigence 1.5 Norme 2019

- c) Inclure des activités mesurables et assorties :
 - i. Évaluer et exposer les actions destinées à surmonter les contraintes;
 - ii. Aborder le thème du périmètre d'application de la mise en œuvre de l'ITIE;
 - iii. Envisager et proposer des actions pour traiter toute question juridique ou réglementaire qui pourrait nuire à la mise en œuvre de l'ITIE;
 - iv. Décrire les axes de travail du Groupe multipartite dans le but de mettre en œuvre les recommandations ;
 - v. **Présenter un plan pour la divulgation des contrats conformément à l'Exigence 2.4(b) et pour la divulgation des informations sur la propriété effective conformément à l'Exigence 2.5(c)– (f), y compris les étapes et les échéances ;**

Check-list

- Activités à intégrer à votre plan de travail au sujet des contrats
- Liste envoyée via la circulaire aux secrétariats nationaux

Disponible [au lien suivant](#)

Liste de vérification pour l'intégration de mesures liées à la transparence des contrats dans les plans de travail

Introduction

La Norme ITIE 2019 requiert de la part des pays:

- La divulgation de l'ensemble des contrats et des licences qui sont octroyés, conclus ou modifiés après le 1^{er} janvier 2021.
- La documentation de la politique gouvernementale en matière de divulgation des contrats et des licences régissant les activités de prospection et d'exploitation de pétrole, de gaz et de minéraux. Ceci comprend :
 - Une description indiquant si la législation ou la politique du gouvernement exige ou interdit la divulgation des contrats et des licences
 - Une explication d'éventuelles déviations par rapport à la politique
 - Une explication indiquant où la politique du gouvernement est incorporée
 - Un compte rendu de la discussion du Groupe multipartite sur ce que constitue la politique du gouvernement relative à la divulgation des contrats
 - Les réformes planifiées ou en cours portant sur la divulgation des contrats et des licences
 - Une liste de l'ensemble des contrats et licences en vigueur indiquant ceux qui sont accessibles ou non au public
 - Pour tous les contrats et licences publiés, une référence ou un lien vers l'emplacement de la publication du contrat ou de la licence doit être inclus(e)
 - Si un contrat ou une licence n'est pas publié(e), les obstacles juridiques ou pratiques doivent être documentés et expliqués
 - Une explication des obstacles juridiques ou pratiques lorsque les contrats ne peuvent pas être publiés
- Il est attendu du Groupe multipartite qu'il prépare et publie un plan de divulgation des contrats établissant clairement les délais de mise en œuvre et couvrant les obstacles éventuels à une divulgation exhaustive. **Ce plan sera intégré dans les plans de travail à compter de l'année 2020.**

10 étapes – pas nécessairement consécutives

1. Discuter des objectifs liés à divulgation des contrats.
2. Impliquer les principales parties prenantes.
3. Obtenir ou établir une liste de tous les contrats extractifs en vigueur dans votre pays, ainsi que des contrats qui pourraient être conclus d'ici au 1^{er} janvier 2021.
4. Comprendre l'état actuel des pratiques en matière de divulgation des contrats de votre pays et déterminer les mesures à notre portée.
5. Effectuer une analyse juridique et convenir de recommandations pour surmonter les obstacles à l'évolution juridiques.
6. Convenir des méthodes de divulgation.
7. Prévoir des activités de renforcement des capacités.
8. Procéder à une divulgation réelle.
9. Identifier les ressources nécessaires.
10. Fixer un calendrier réalisable pour toutes les activités à mener.

Exemple de la Tanzanie

- Travailler à la mise au point d'un registre ouvert des contrats
 - *Faire en sorte que les entreprises extractives et le gouvernement parviennent à un consensus sur l'établissement d'un registre ouvert des contrats*
 - *Tenir deux (2) réunions de consultation avec les entités de l'État*
 - *Organiser deux (2) ateliers pour discuter de la proposition de registre ouvert des contrats*

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes

Suivi et évaluation des progrès

eiti

Présentation de l'ITIE Mauritanie

Suivi et évaluation de l'impact – pratique actuelle

eiti

Tableau de la matrice des objectifs

<p>Impact</p>	<p style="text-align: center;">Développement durable de la Mauritanie</p> <p style="text-align: center;">Contribution à une croissance forte, durable et inclusive de la Mauritanie</p> <p style="text-align: center;">Renforcement de la gouvernance du secteur extractif à travers la transparence</p>		
<p>Résultats</p>	<p>A. Assurer la divulgation systématique et l'accessibilité des données du secteur extractif</p>	<p>B. Assurer l'utilité et l'utilisation des données du secteur extractif</p>	<p>C. Faciliter le dialogue multipartite autour du secteur extractif</p>
<p>Produits</p>	<p>A1 Un entrepôt de données ITIE en marche, certifié et maintenu</p> <p>A2 Une participation exhaustive et fiable et en temps réel à la divulgation systématique</p> <p>A3 Une publication régulière des rapports ITIE</p>	<p>B1 Les parties prenantes outillées, avec les capacités nécessaires pour une compréhension du secteur extractif et une utilisation de ses données améliorées</p> <p>B2 Analyses et synthèses des données du secteur extractif mises à disposition</p> <p>B3 Présentation du CN-ITIE comme acteur crédible, dynamique et moderne</p>	<p>C1 Recommandations et initiatives pour améliorer le processus ITIE développées</p> <p>C2 Recommandations et initiatives pour la réforme, bonne gouvernance et mise en valeur du secteur extractif développées</p> <p>C3 La pleine implication/appropriation des parties prenantes dans/de l'ITIE assurées</p>
<p>Activités</p>	<p style="text-align: center;">Activités (en conformité avec le plan d'actions)</p>		



Matrice des indicateurs de résultats et d'impact

Axe stratégiques	Indicateurs		
	Produit	Résultat	Impact
Performance de l'ITIE en Mauritanie	1. Pérennisation suffisante du financement du CNITIE 2. Niveau d'exécution du plan d'action	3. Niveau de conformité de la Mauritanie à la Norme ITIE 2019	4. Investisseurs privés utilisent ITIE comme source d'information pour leurs décisions 5. Le gouvernement implique/consulte l'ITIE dans les efforts de renforcer la gouvernance du secteur extractif
A -Accessibilité des données	A1. Données du secteur extractif accessibles à la source A2. Nombre des événements sur l'ITIE et la gouvernance du secteur extractif à Nouakchott et dans les villes minières A3. Publication du rapport ITIE dans le délai imparti	A4. L'accès aux données pertinentes, fiables et exhaustives est assuré.	A5. Les entités gouvernementales, les entreprises et les communautés locales sont mieux informées
B -Utilisation des données	B1. Nombre des formations des parties prenantes sur l'analyse et l'utilisation des données ITIE B2. Nombre des publications thématiques explicatives sur les défis/la gestion du secteur extractif B3. Utilisation du site web et de l'entrepôt des données	B4. Niveau accru de connaissance sur les processus de l'ITIE B4.1 Nombre des publications sur l'ITIE Mauritanie dans le média (visibilité/utilisation) B4.2 Perception de l'ITIE comme acteur crédible, pertinent et actif (utilité/contribution/qualité du travail)	B5. Les données de l'ITIE sont utilisées comme base pour des améliorations des services publiques/l'administration publique B6. Le niveau de désinformation dans le secteur extractif est réduit
C - Facilitation du débat multipartite	C1. Nombre des recommandations de l'administrateur indépendant satisfaites C2. Nombre des initiatives lancées pour améliorer les processus de l'administration et la gouvernance du secteur extractif C3. Création d'une plate-forme de dialogue multipartite	C4. Promotion des changements politique en tant qu'action conjointe des parties prenantes du secteur extractif	C5. Amélioration des processus de l'administration publique

Le budget est lié a un produit

Axe stratégique A : Assurer la divulgation systématique et l'accessibilité des données du secteur extractif

Résultat	Produit	Activité	Responsable	Délai	Budget (en USD)	Vérification	Sources de vérification	État de progrès
A1 Un entrepôt de données ITIE est en marche, certifié et maintenu	Entrepôt de données crédible et certifié, qui archive les données et informations des industries extractives	A1-1 Phase test d'entrepôt : Transition progressive de la saisie manuelle de l'entrepôt à l'alimentation systématique	Administrateur du DW	Janvier à Novembre	N/A RH (juste ressources humains)	Pourcentage des données collectées systématiquement : 25%	Statistique du data Warehouse	En cours
		A1-2 Certification de l'entrepôt de données (DW)	Administrateur du DW ; Instance de certification habilitée	Mi-2020 (avant le rapport ITIE 2019)	N/A	Le DW correspond aux normes requises	Le certificat	Planifié
	Outil de transition pour des entités déclarantes pour divulguer numériquement de manière directe à l'entrepôt	A1-3 Mise en place d'un système de déclaration électronique autour d'un entrepôt de données	Administrateur du DW	Février à Juillet	N/A	Disponibilité d'un système de rapportage numérique avant l'élaboration du rapport 2019	Date de mise en fonction du data Warehouse	En cours d'installation
	La gestion efficace de l'entrepôt est garantie	A1-4 Sécurisation du personnel technique compétent pour son maintien	Président du CN-ITIE ; RAF	Septembre 2020 A partir d'avril 2020 au 31/12/2020	73 140 \$ Budget Etat	Recrutement d'un informaticien responsable pour l'entrepôt	Président CNITIE	Planifié
		A1-5 Sécurisation du financement pour son maintien Fonctionnement Secrétariat Technique 2020	Président du CN-ITIE ; RAF	A partir d'avril 2020, continuellement	Budget Etat 54 100 \$	Le financement nécessaire est disponible	Les contributions financières	Planifié
A2 Une participation exhaustive, fiable et en temps réel des entités	L'appropriation, la volonté et la capacité de s'engager pour la divulgation systématique parmi	A2-1 Sensibilisation continue des décideurs sur la divulgation systématique	Président du CN-ITIE/Tous	Continuellement Avec des activités en	N/A	2 interventions de sensibilisation générales (comité interministériel) et 1 spécifique pour chaque entité déclarante (mars)	Liste des participants ; PV de réunions du GMP rendant	En cours

Norme ITIE – Apprentissage et adaptation

Résultats et impact

Exigences 7.3 et 7.4

Analyser et planifier (le travail)

Pourquoi ?
Comment ? Qui ?
Contenu,
cartographie des parties prenantes

Plan de travail

Exigence 1.5

Plan de travail :
objectifs,
actions

Préparer le PT
Collecte
continue de
données sur
les indicateurs

Assurer un suivi
Enregistrer le progrès dans un
cadre logique

Contrôle des
progrès

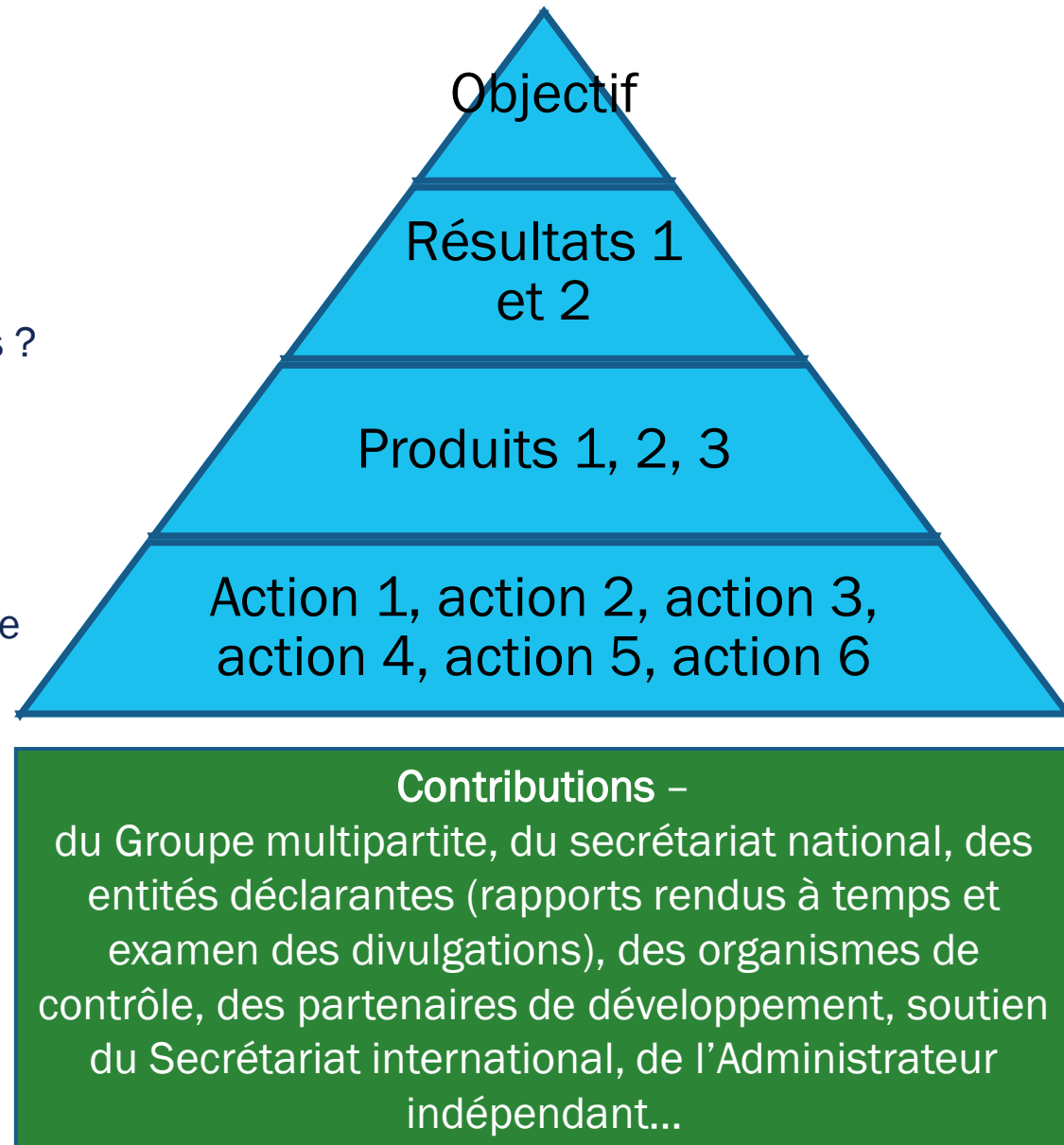
Ajuster le PT et
convenir des
objectifs

Mise à jour : réviser et
ajuster selon la nouvelle
situation.

Réfléchir : Avons-nous bien
procédé ?
Est-ce utile ?
Cela a-t-il
fonctionné/conduit au
résultat attendu ? Si oui ou
non, pourquoi ?
Les priorités ont-elles
changé ? Évolution des
attentes.

Objectifs

- Quels sont les buts/objectifs ?
- Le lien est-il fait avec les priorités nationales ?
- Pour atteindre les objectifs, plusieurs résultats sont nécessaires.
- **Les résultats sont ce que l'ITIE permet d'influencer directement.**
- Un résultat est obtenu à travers un ensemble de produits.
- Pour les obtenir, des activités doivent être mises en œuvre.
- Et pour les réaliser, des ressources sont nécessaires (contributions/intrants).



Élaboration d'un plan de travail pour le suivi de l'impact

- Pour montrer un impact, il faut montrer des résultats
- Objectifs et activités SMART

Spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents, délimités dans le temps

- S'ils sont spécifiques et mesurables, alors il est possible de faire un suivi du succès, de l'impact

- **Suivre** : mesurer régulièrement
- **Évaluer** : la marque de référence est-elle atteinte ?
- **Apprendre** : Sommes-nous parvenus à ce que nous voulions et pourquoi ? Pourquoi n'est-ce pas le cas pour d'autres résultats ? → Cela doit aider à l'adaptation et à l'amélioration au fil du temps

- **Plan de travail** :
Il doit être spécifique sur les besoins en ressources, l'engagement à quoi, quand et qui
Outil de redevabilité de base.

- **Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** : suivi des indicateurs dans le temps, redevabilité vis-à-vis du Groupe multipartite, les entités déclarantes, le public et les autorités gouvernementales. Fondement sur les données, impartialité, éléments probants.

Concept SMART

- Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent, délimité dans le temps
- Comment atteindre les objectifs ?
- Identification d'activités mesurables, chiffrées, permettant des résultats clairs.
- Exemple de Trinité-et-Tobago :
 - *Description des objectifs, des justifications, des activités, des résultats, des coûts et du calendrier.*
 - *Rédaction claire*
 - *Indication de la personne/l'entité responsable, devant agir*



4. Embedding a Culture of Transparency through EITI Legislation.

Objectif

The absence of national EITI legislation has significant implications for the culture of transparency within the extractive sector. Not only are extractive sector companies **not obligated** to adhere to the transparency requirements of the EITI Standard 2019, but the provisions of the Income Tax Act also hamper any reconciliation and audit of extractive sector payments received by the Inland Revenue Division.

Justification

In 2014, a draft EITI Law prepared by consultants was shared with the Minister of Energy for Cabinet approval. However, the EITI law is still before the Minister.

- **ACTIVITY 4:** Devise and adopt a new approach to advance EITI Legislation. This action will be a collaborative effort between the Strategic Communications Agency and the TTEITI Steering Committee.
- **DESIRED OUTCOMES:** a) the EITI Independent Administrator and the Auditor General are given access to the BIR's data, and b) EITI reporting is made a requirement in new Production Sharing Contracts or E&P Licenses.
- **TIMELINE:** Q1 2020- Q3 2020
- **COST:** TT\$ 25,000

Activité

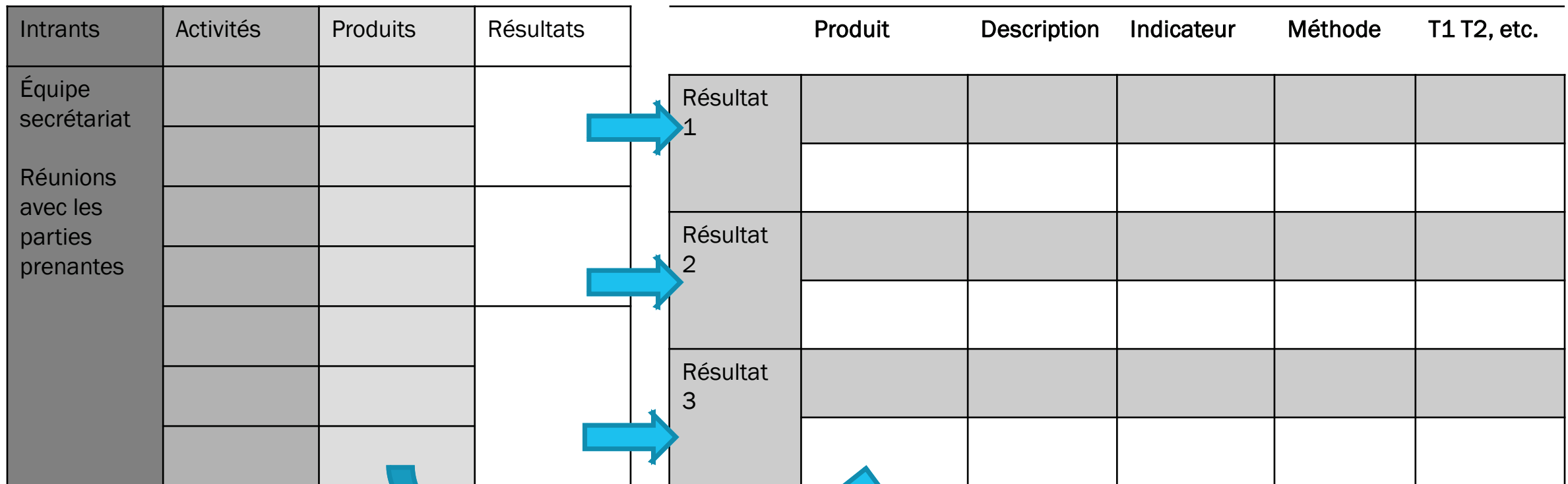
Produits

- Quels sont/pourraient être les produits ?

Liens entre le plan de travail et les étapes SEA (suivi-évaluation-apprentissage)

Mesure/cadre logique

Plan de travail



Suivi du progrès – cadre logique détaillé

	Produits	Description	Indicateurs			Méthode	T1	T2	T3	
			Indicateur	Ligne de base	Cible finale					
1	Résultat 1						<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	
							<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	
	Produit 1							<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>
							<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	
	Produit 2							<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>
						<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>		
						<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>		
						<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>		
						<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>		
						<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>		
2	Résultat 2						<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	
							<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	
	Produit 1							<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>
							<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	
Produit 2							<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	
						<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>		
						<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>	<i>Cible :</i>		
						<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>	<i>Réalisé :</i>		

Au-delà du cadre logique

- Le cadre logique sert à la collecte de données
- Rapports d'avancement basés sur des faits/données (cadre logique), mais pouvant permettre d'élargir la réflexion :
 - *Le contexte a-t-il changé ? Changement politique, réglementaire, etc.*
 - *Cartographie des parties prenantes : nouveaux intervenants/acteurs devant être consultés ?*
 - *Les ressources sont-elles suffisantes ?*
 - *Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Quel flux de travail doit être abandonné, que doit-on ajouter ? (→ pour alimenter le plan de travail de l'année suivante)*
 - *Notre théorie du changement est-elle toujours pertinente ?*
- Communiquer sur l'impact : expliquer les objectifs atteints

Exemple – Pays A

- A rejoint l'ITIE principalement dans un but économique – croissance, renforcement du secteur (impact)
 - *Programme ITIE centré sur la contribution à l'impact intermédiaire de transparence fiscale*
 - *Informations ponctuelles sur les paiements des entreprises (plus d'efficacité pour le gouvernement et les entreprises), permettant de lancer un signal d'alarme en cas d'évasion d'impôts, de contrôler si les impôts payés sont « justes » : tout cela constitue un résultat*
 - *Activités ayant mené à ces résultats, par le biais des produits*
 - *Cadre SEA ayant pour objectif de développer des indicateurs autour de ces résultats et produits*
- Collecte des données : approche SEA permettant d'obtenir des éléments factuels quantitatifs et qualitatifs
- Des acteurs recueillent-ils déjà des données se rapportant aux indicateurs ? OSC, universités, ministères...

Entrons dans le détail

- Objectif : Informations ponctuelles sur les paiements des entreprises effectivement versés au Trésor (et au ministère de l'Énergie, qui émet des factures au niveau des projets) connues de toutes les parties prenantes dans un délai de T1 + 1 mois.
- Être spécifique – SMART
- Veiller à ce que les paiements versés par **les entreprises ayant apporté plus de 5 % des revenus l'année précédente soient publiquement disponibles en ligne** (sur le site du ministère du Trésor et du ministère des Mines pour les informations non fiscales, ou publiés par les sociétés elles-mêmes) **au plus tard dans les 3 mois suivant la fin de chaque exercice fiscal.**

Cadre logique

Produits	Description	Indicateurs			Méthode	T1	T2	T3
		Indicateur	Ligne de base	Cible finale				
Résultat 1	<p>Paiements versés par les entreprises ayant apporté plus de 5 % des revenus l'année précédente publiquement disponibles en ligne (sur le site du Trésor et du ministère des Mines pour les informations non fiscales, ou publiés par les sociétés elles-mêmes) chaque trimestre (T+T1).</p>	<p>Nombre d'entreprises ayant publié leurs revenus au plus tard 3 mois après la fin de l'exercice fiscal (informati ons précises).</p>	0	100 %	<p>Examen pour rapprocher les données publiées annuellement par les entreprises et celles publiées sur les sites officiels (ministère de l'Énergie, Trésor).</p>	<p><i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i></p>	<p><i>Cible : 5 %</i> <i>Réalisé :</i></p>	<p><i>Cible : 10 %</i> <i>Réalisé :</i></p>

Cadre logique

Produits	Description	Indicateurs			Méthode	T1	T2	T3
		Indicateur	Ligne de base	Cible finale				
Produit 1	Ministères et entreprises conscients des attentes	% de parties prenantes informées			Réunions d'information (virtuelles) avec toutes les parties prenantes	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 2	Groupe de travail créé avec le Trésor, le ministère de l'Énergie et le sec. nat./GMP	Protocole d'accord pour travailler ensemble en vue d'améliorer les publications en temps réel des données	0 %	100 %	Accord en place, financement garanti et approbation par le GMP	<i>Cible : Accord en place</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 3	Collecte de données sur les recettes fiscales et non fiscales, selon nouvelle méthode convenue	Rapport final	0 %	100 %	AI, spécialiste informatique du Trésor et du ministère de l'Énergie, sec. nat. mettant au point les options.	<i>Cible : Avant-projet</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : projet mis à jour</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : projet final</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 4	Entreprises ayant examiné la méthode de rapportage et soumis leurs observations	% d'entreprises ayant réalisé un examen et soumis leurs observations	0 %	80 %	Ateliers organisés et résultats de l'étude Examen des observations des entreprises	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>

Cadre logique

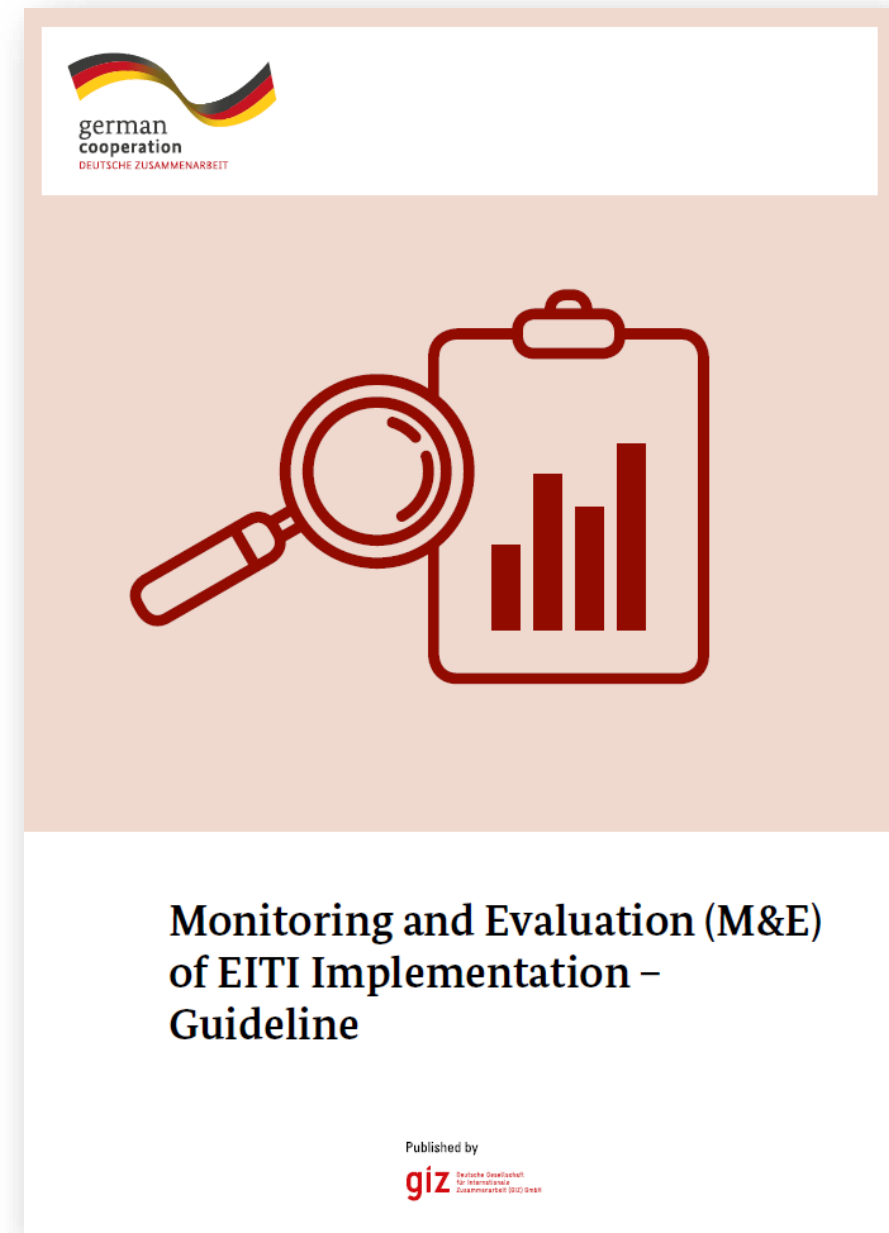
Produits	Description	Indicateurs			Méthode	T1	T2	T3
		Indicateur	Ligne de base	Cible finale				
Produit 5	Entités de l'État ayant apporté leurs observations sur la méthode de rapportage et de publication	% d'entités de l'État (fonctionnaires, administrateurs)	0 %	80 %	Ateliers organisés et résultats de l'étude Examen des observations des entités de l'État	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 6	Système de présentation des données selon timing +T, directement au gouvernement, en place et opérationnel	Nombre de présentations complètes	0 %	100 %	Examen des informations publiées dans le système et comparaison relativement aux entreprises aux revenus significatifs pour ce trimestre	<i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 7	Examen de la qualité et de l'exhaustivité des données pilotes	% de données examinées	0 %	100 %	AI et sec. nat. examinant les données pilotes relativement aux méthodes de vérification applicables, données manquantes	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 100 %</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 8	Données pilotes recueillies pour un trimestre	Cinq plus grandes entreprises ayant soumis des données	0 %	100 %	Examen du nombre d'entreprise ayant soumis des données	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 100 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 9	Méthode d'attestation convenue et en place	Toutes les entreprises et le GMP acceptent la méthode de	0	100 %	Documents signés reçus, aux fins d'attestation	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 100 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>

Cadre logique

Produits	Description	Indicateurs			Méthode	T1	T2	T3
		Indicateur	Ligne de base	Cible finale				
Produit 10	Méthode de présentation déployée et applicable à toutes les entreprises (aux revenus significatifs)	% d'entreprises soumises au nouveau mécanisme de présentation	0 %	100 %	Test de connexion et de soumissions de données par toutes les entreprises concernées	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible :</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 11	Examen des données présentées effectué par toutes les entités de l'État	Nombre de soumissions d'entreprises complètes	0 %	100 %	Examen des informations publiées dans le système et comparaison relativement aux entreprises aux revenus significatifs pour ce trimestre	<i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 0 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>
Produit 12	Données présentées et examinées publiées sur le site de l'entité de l'État, au plus tard +T+1 mois	Paiements surdésagrégés (sur un an)	0 %	100 %	AI et sec. nat. examinant les données pilotes relativement aux méthodes de vérification applicables, données manquantes	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 50 %</i> <i>Réalisé :</i>	<i>Cible : 100 %</i> <i>Réalisé :</i>

Guide pour le suivi et l'évaluation de la GIZ

- En particulier la section 8
- https://eiti.org/files/documents/191011_eiti_guideline_frz.pdf
- Le Secrétariat international de l'ITIE examinera les notes d'orientation et les documents sur les plans de travail, les rapports d'avancement et le suivi/évaluation/apprentissage (SEA).



Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes



Discussions entre pairs et questions-réponses

Informations à jour des pays sur les activités de préparation du plan de travail et questions sur le S&E

eiti

Ordre du jour

1. Introduction
2. Objectifs des plans de travail et priorités nationales
 - *Présentation ITIE RDC*
3. Étapes dans les plans de travail portant sur les divulgations systématiques et la transparence des contrats
4. Élaboration des plans de travail avec un cadre de suivi et d'évaluation adapté au pays
 - *Échanges entre pairs – Présentation par ITIE Mauritanie de son cadre de suivi et évaluation*
 - *Comment élaborer un cadre MEL/SEA de mesure de l'impact*
 - *Q & R et discussions*
5. Informations récentes et discussions entre pairs
 - *Aspects liés aux financements et aux budgets pour 2021*
 - *Transition énergétique*
 - *Lutte contre la corruption*
6. Résumé des discussions et prochaines étapes



Extractive Industries
Transparency Initiative

Merci!

www.eiti.org
@EITlorg